



philatelie-crest.org

Eurre le 15/01/2013

## Compte rendu Assemblée Générale du 13/01/2013

---

### Participants (par ordre alphabétique)

Jean-Marie ANGELOT, Daniel BARRET, Jean-Louis BOYE, Daniel CUNY, Georges DAADOUN, Hervé DEMAZEUX, Claude DUPRE, Germain FAURE, Jean-Jacques GOETTER, Michel JULIAN, Gilbert MARTINI, Claude OZIL, Aimée THIVOLET, Pierre TOURRE, Gérard VEYE.

(Marie-Claude REY absente excusée)

Ont donné pouvoir : Alain DUFOUR-AYMARD et Eloïse REY.

### Rapport moral

Le Président Daniel BARRET présente le rapport moral de notre association.

Après le décès de Norbert VENON en 2010, notre association a de nouveau été endeuillée en 2011 par le décès de Max TABARDEL et d'Antoine BOUSQUET.

Malgré ces disparitions et quelques démissions (Bernard RUSSIER), notre association compte actuellement 28 membres. Nous avons en effet le plaisir d'accueillir 4 nouveaux membres : Jean-Marie ANGELOT, Daniel CUNY, Georges DAADOUN et Gérard VEYE. Nos tentatives de contact avec des jeunes que nous savons collectionneurs n'ont pas abouti.

Nous avons participé au forum des associations avec un stand plus grand que l'année précédente, ce qui nous a permis d'exposer quelques documents qui ont su retenir l'attention des passants et permis quelques contacts ayant généré de nouveaux abonnements (voir ci-dessus).

La location de la salle, jusqu'ici gratuite, nous est cette année facturée 50 €. En contre partie, l'association demandera par écrit un accès à internet. Le site Internet de l'association est maintenu en activité. Le secrétaire est chargé du renouvellement de la cotisation annuelle: *philatelie-crest.org*.

Par ailleurs, l'association s'est dotée d'un tampon avec notre logo.

### Nos projets

Suite au succès de la visite à Monaco à l'occasion de l'événement MonacoPhil 2011 le président propose de renouveler l'opération en 2013. Le principe en est adopté à l'unanimité pour un séjour de 3 jours. Le bureau se chargera de l'organisation.

Malgré les difficultés d'organisation, le projet de discussions philatéliques tous les mois après la réunion du bureau, vers 10 h, est maintenu. Parmi les sujets évoqués, la présentation d'une collection thématique (les oiseaux) par Gilbert MARTINI est retenue.

Dans le cadre d'échanges culturels, les cyclistes de Crest se rendront à Ponte San Nicolo (Italie). La proposition de leur remettre des cartes « premier jour » de l'émission du Pont en bois pour faire connaître notre association est approuvée à l'unanimité. Daniel CUNY, cycliste participant, sera chargé de cette opération de communication.

Le prince Albert de MONACO sera accueilli à Crest dans le cadre des festivités médiévales prévues en mai. Pour la prochaine réunion, le président demande à chacun de réfléchir à la forme que pourrait prendre une participation à cette manifestation dans le but de faire connaître notre association. Il prendra contact avec la mairie à l'issue de cette réflexion.

Pour ce qui concerne le forum des associations, nous renouvelerons notre demande de stand double.

### Modifications du règlement intérieur

La proposition du président d'aligner l'exercice de l'association sur l'année civile est approuvée. Les modifications du règlement intérieur qui en résultent (date de début et de fin d'exercice et date de mise en recouvrement de la cotisation annuelle) sont approuvées à l'unanimité.

### Election du Conseil d'Administration

Compte tenu des multiples défections, la proposition de renouveler l'ensemble du CA est approuvée à l'unanimité. L'année prochaine, les membres dont le mandat sera remis au vote seront tirés au sort.

Sont élus à l'unanimité : Jean-Marie ANGELOT, Daniel BARRET, Jean-Louis BOY, Georges DAADOUN, Hervé DEMAZEUX, Claude DUPRE, Jean-Jacques GOETTER, Gilbert MARTINI, Marie-Claude REY, Pierre TOURRE.

#### **Bilan financier**

Le Trésorier Claude DUPRE présente le bilan financier de l'exercice qui est approuvé à l'unanimité.

Le solde sur l'ensemble des comptes bancaires est de 5038.53 €

L'activité a portée principalement sur les domaines suivants :

La fourniture de timbres aux adhérents pour 7198.89 €

La fourniture de matériels aux adhérents pour 1539.61 €

La cotisation annuelle des adhérents reste à 10 € pour le prochain exercice 2011/2012.

Le principe d'une demande de subvention à la mairie, défendue par plusieurs membres, est approuvé à la majorité. Le dossier doit être présenté à l'automne.